

Membres en exercice : 15	
Présents	15
Votants	15
Procuration	0
Abstention	0
Exprimés	15
Pour	15
Contre	0

Le samedi 25 avril 2026 à 09 heures 30, le Conseil Municipal de la commune d'ALTILLAC, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie d'ALTILLAC, sous la présidence de Denis PINSAC, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 09 avril 2026

Date d'affichage de la convocation : 09 avril 2026

Présents : Denis PINSAC, Michèle LAQUIEZE, André ALRMIE, Eliane NISSOU, Jean-Pierre BITARELLE, Marie-Noëlle GRANVAL, Agnès MESPOULET, Patrick LARRIBE, Maryline GRAFFOULIERE, Séverine VERBIGUIE, Sébastien CAUMES, Sébastien SOULIE, Julien MEREAU, Julie GASTON, Anthony DELPEYROUX

Représenté(s) :

Secrétaire de séance : Sébastien CAUMES

33.2026

Objet : Commission Communale des Impôts Directs (CCID).

Vu le Code Général des Collectivités Locales,

Vu le Code Général des Impôts (CGI) et notamment à l'article 1650 qui institue dans chaque commune une Commission Communale des Impôts Directs (CCID) présidée par le maire ou par un adjoint délégué.

Vu sa place centrale dans la fiscalité directe locale puisqu'elle a notamment pour rôle majeur de donner chaque année son avis sur les modifications d'évaluation ou nouvelles évaluations des locaux d'habitation recensées par l'administration fiscale. Elle participe par ailleurs à la détermination des nouveaux paramètres départementaux d'évaluation des valeurs locatives des locaux professionnels (secteurs, tarifs ou coefficients de localisation).

Vu ce qu'il convient de savoir sur cette commission pour les communes de moins de 2000 habitants :

Elle est composée de 6 commissaires titulaires et de 6 commissaires suppléants,

La durée du mandat des membres de la commission est identique à celle du mandat du Conseil Municipal.

Les commissaires doivent être de nationalité française ou ressortissant d'un état membre de l'Union européenne, être âgés de 18 ans révolus, jouir de leurs droits civils, être inscrits aux rôles des impositions directes locales dans la commune (taxe foncière, taxe habitation ou cotisation foncière des entreprises), être familiarisés avec les circonstances locales et posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux confiés à la commission,

Un agent de la commune peut y être présent sans voix délibérative,

Vu que la nomination des commissaires par le directeur des services fiscaux doit avoir lieu dans les deux mois qui suivent le renouvellement des conseillers municipaux, soit au maximum **avant le 15 mai 2026**,

Considérant que les commissaires ainsi que leurs suppléants en nombre égal sont désignés par le directeur départemental des finances publiques sur une liste de contribuables, en nombre double, remplissant les conditions sus-énoncées, dressée par le Conseil Municipal.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité, afin que cette nomination puisse avoir lieu, de dresser une liste de 24 noms comme suit :

Date de transmission de l'acte: 30/04/2026

Date de réception de l'AR: 30/04/2026

019-211900709-2026033D-DE

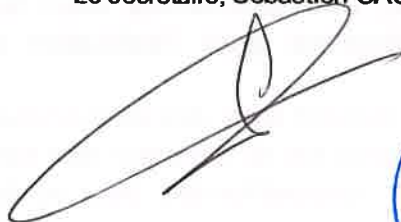
A G E D I

CHAPELLE née BESSAH Agnès – 29, Le Treil – 19120 ALTILLAC
LUCOT Thierry – 04, Esclaux - 19120 ALTILLAC
MARIN Germain – 30, La Combotte – 19120 ALTILLAC
GRANVAL Fabien – 02, La Combe – 19120 ALTILLAC
VAYSSE née ROUBY Marie-Paule – 11, Laussac - 19120 ALTILLAC
PADIRAC Patrick – 15, La Poulvèlarie – 19120 ALTILLAC
PARROUX Michel – 04, La Combotte – 19120 ALTILLAC
DELVERT Laurent – 11, Le Rodal – 19120 ALTILLAC
BOUFFARD Patrice – 02, Vours – 19120 ALTILLAC
CELLIE Danièle – 06, Brâ – 19120 ALTILLAC
CHAPELLE Karine – 02, La Majorie Basse – 19120 ALTILLAC
BOUFFARD Emile – 03, Rue des Armistices – 19120 ALTILLAC
CROS Maurice – 05, Laussac – 19120 ALTILLAC
MONCHAUZOU Jean-Marie – 02, Route du Bourg – 19120 ALTILLAC
LAQUIEZE Michèle – 07, Andolie – 19120 ALTILLAC
SALAVERT Gérard – 04, La Poulvèlarie – 19120 ALTILLAC
BITARELLE Jean-Pierre – 16, La Borderie – 19120 ALTILLAC
GLEMET Guy Eric – 01 Puy Broussel – 19120 ALTILLAC
CAJET Mickaël – 31, Fontmerle – 19120 ALTILLAC
BOUFFARD née GAILLARD Roselyne – 03, rue des Armistices – 19120 ALTILLAC
LAQUIEZE Fabrice – 34, La Rivière – 19120 ALTILLAC
CHAUVAC née BERCHE Evelyne – 35, Fontmerle – 19120 ALTILLAC
CORBON née FERNANDES Céline – 14, La Majorie Basse – 19120 ALTILLAC
DERUNES Pascale – 4, Le Sagrier – 19120 ALTILLAC

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus
Au registre les signatures, pour expédition conforme certifié exécutoire
Compte tenu de la publication le 25/04/2026
et de la transmission en Préfecture.

Altillac, le 25 avril 2026.
Le Maire, Denis PINSAC.

Le secrétaire, Sébastien CAUMES



Date de transmission de l'acte: 30/04/2026
Date de réception de l'AR: 30/04/2026

019-211900709-2026033D-DE
A G E D I